



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recouvrement

Question écrite n° 96349

Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les refus successifs de renouvellement de détachement auxquels sont confrontés les enseignants en poste au sein d'établissements Français à l'étranger. Ces avis sont de nature à porter atteinte au bon fonctionnement des établissements et à entretenir un climat d'incertitude personnelle et professionnelle auprès du corps enseignant allant jusqu'à impacter directement la qualité de l'enseignement français à l'étranger. Ces professeurs, comme notamment à Madagascar, sont investis pleinement dans leur mission et y sont pour certains établis depuis plusieurs années. Ils vivent comme un désaveu ces décisions désormais presque systématiques, motivées par une gestion du personnel qui ne semble pas prendre en compte la spécificité des établissements français à l'étranger. Il souhaiterait donc savoir quels sont les objectifs qu'elle poursuit en matière de gestion des ressources humaines du personnel détaché.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96349

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juin 2016](#), page 4934

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)